



Prescription bancaire en étant caution

Par **Theotom**, le **09/03/2016 à 18:01**

Bonjour
J ai souscrit un prêt pour crée mon entreprise en 2006 et me suis porté caution
En 2009 la société a été liquidé par jugement
La banque ma envoyé un courrier me demandant de rembourser le prêt en 2010
Depuis aucune nouvelle jusqu'au lundi je reçois une nouvelle lettre de la banque en 2016
Je ne sais quoi faire après 6 ans sans aucun courrier ni jugement n'y a t il pas prescription ?
Merci de m aider cette histoire et en train de gâcher ma vie